

Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'UN CANTON À L'AUTRE

Genève

Nous espérons vous donner le programme définitif du Congrès.

Semaine romande à Balexert-Genève du 11 au 15 février 1975

L'imprévu est arrivé : les magasins du Grand Passage à Genève ont brûlé de fond en comble dans la nuit du 25 au 26 janvier dernier. Or, le Grand Passage est obligé d'entreposer pour quelques semaines à Balexert toutes les marchandises que l'on ne peut plus caser au centre de la ville. C'est pourquoi

La Semaine romande aura lieu après les vacances de Pâques à Balexert

et les dates précises seront données fin février dans les quotidiens et dans le numéro de mars de FEMMES SUISSES.

LA FEMME...

COURS DE L'UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE
Salle 27, Université de Genève, de 20 h.30 à 22 h.

**Lundi 24 février
DANS LA CRISE
ET NOTRE CIVILISATION**
Mlle Jeanne HERSCH
Professeur de philosophie
à l'Université de Genève

**Lundi 3 mars
FACE AUX TRANSFORMATIONS
DE LA FAMILLE**
M. Jean KELLERHALS
Professeur de sociologie
à l'Université de Genève

**Lundi 10 mars
DANS L'HISTOIRE
DU MOUVEMENT OUVRIER**
Mlle Geneviève BILLETTER
Assistante en histoire
à la Faculté des lettres

**Lundi 17 mars
ET L'ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION**
M. Hiromasa SUZUKI
du Service du droit du travail
et des relations professionnelles
— BIT

**Lundi 24 mars
FACE AU DROIT SUISSE**
Mme Elisabeth ZIEGLER
Avocate

**Jeudi 27 février
FACE À LA VIE POLITIQUE**
Mme Eugénie
CHIOSTERGI-TUSCHER
Enseignante

**Jeudi 6 mars
FACE À LA CONSOMMATION**
Mme Amélia CHRISTINAT
Député

**Jeudi 13 mars
FACE AU SYNDICALISME**
Mme Maria ZAUGG-ALT
Présidente
de la Commission féminine
de l'Union syndicale suisse

**Jeudi 20 mars
FACE À LA VIE PROFESSIONNELLE**
Mme Edythe EPSTEIN
du Service du droit du travail
et des relations professionnelles
— BIT

**Jeudi 27 mars
TABLE RONDE
AVEC LA PRÉSENCE
DE TOUS LES CONFÉRENCIERS**

COMMUNIQUE DU MLF DE GENÈVE

L'immeuble dans lequel se trouvait notre Centre Femmes a brûlé ! Nous nous trouvons donc sans toit pour le moment.

Pour celles qui désirent nous atteindre :
MLF, Case postale III, 1227 Carouge CCP 12 - 219 28

Permanence avortement le mardi entre 12 h.15 et 14 heures au 20 58 91.

NOUS CHERCHONS UN APPARTEMENT OU UNE VILLA, si possible au centre de la ville.

Merci de nous aider à trouver. Ensemble nous sommes fortes !

L'Association des droits de la femme, section Fribourg et Sarine campagne a tenu en décembre son assemblée annuelle sous la présidence de Mme Anne-Marie SINGY.

Le comité de l'Association des droits de la femme est son attention attirée voilà deux ans par un appel lancé dans la presse au sujet de la condition des malades hospitalisés ; ces malades recevant les soins médicaux nécessaires par leur état, mais laissés à l'abandon en ce qui concerne les soins d'hygiène élémentaire qu'un personnel surchargé n'arrivait plus à donner. On faisait appel à des femmes de bonne volonté disposant d'un peu de temps pour faire la barbe des messieurs et s'occuper de la toilette des dames...

Le comité de l'Association se livra à une enquête, afin de savoir quelles étaient les possibilités de travail pour les femmes, à Fribourg, dans les secteurs hospitalier et social.

Dans le secteur social, on utilise du personnel administratif, paramédical et pédagogique. Toutefois, le travail bénévole est accepté, par exemple pour assurer la promenade d'enfants, pour

tenir compagnie à des vieillards, faire leurs courses, etc. Les services s'occupant d'handicapés mentaux souhaitent également pouvoir compter sur des collaboratrices bénévoles pour des transports ou pour la garde durant le week-end d'handicapés mentaux adultes.

L'Association des droits de la femme pense qu'il est très difficile à une femme sans formation de trouver un emploi dans le domaine social ou hospitalier. Elle peut, après une formation accélérée, trouver des possibilités de travail rémunéré dans les hôpitaux, chez les malades à domicile et chez les vieillards à domicile.

Il est évident que tout n'a pas été fait ; il doit être possible, avec de la bonne volonté, de trouver des solutions harmonieuses pour que d'une part le personnel spécialisé et d'autre part le personnel auxiliaire arrivent à travailler ensemble dans un esprit de mutuelle compréhension.

G. CHABLAIS
27, rue de Morat
1700 Fribourg

Neuchâtel

Centre de liaison de sociétés féminines neuchâtelaises ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le lundi 17 février 1975, 20 h.15, Buffet de la Gare, 1er étage, Neuchâtel. L'assemblée sera précédée d'un souper facultatif, à 18 h.45, auquel sont cordialement invitées toutes les présidentes et déléguées des associations, ainsi que toutes les personnes s'intéressant aux activités du Centre. S'inscrire, pour ce souper (steak, frites, salade Fr. 10.50) chez Mme A. Kistler, avenue de la Gare 6, Neuchâtel, tél. 25 36 37, jusqu'au 14 février 1975.



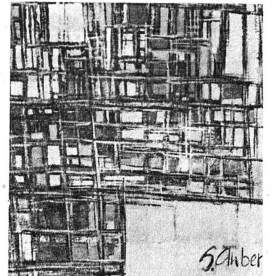
Valais

Pour l'Année internationale de la Femme, le Musée d'Art Moderne de Paris organise une exposition internationale au printemps 1975.

Parmi les femmes artistes invitées à exposer, nous avons le plaisir de trouver une Valaisanne, SUZANNE AUBER.

Son adresse : Mme Suzanne Auber, place Palud 1, Lausanne.

Tél. (021) 23 27 99.



Diverses manifestations à recommander

ADF - MLF, DIALOGUE IMPOSSIBLE ?

Plusieurs journalistes ont monté en épingle le conflit existant entre les jeunes femmes du MLF et les Associations féminines, aussi le groupe de Lausanne de l'ADF (Association pour les droits de la femme) a-t-il décidé d'ouvrir un dialogue. Chacun y est cordialement invité : Mercredi 19 février, dès 18 h.30, au Lyceum-Club, rue de Bourg 15 (en sous-sol) à Lausanne. Pain, fromage, fruits et débat.

LE SANG DU CONDOR

Film de Jorge Sanjines, fresque saisissante sur la vie et les coutumes des communautés d'Indiens Quechuas en Bolivie. Ce film relate des événements récents et pose le problème du contrôle de la natalité, du point de vue du gouvernement d'une part et de la population, d'autre part. La projection sera suivie d'un débat. La séance est organisée par les Femmes universitaires vaudoises et a lieu au Lyceum-Club, rue de Bourg 15 (sous-sol) le vendredi 21 février à 20 h.30. (Entrée : Fr. 4.—)

TROP D'HOMMES OU TROP DE MACHINES

Conférence de M. Alfred Sauvy, démographe, professeur honoraire au Collège de France, débat. Cette soirée organisée par Helvetas aura lieu le mardi 4 mars, à l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (33 avenue de Cour). (Entrée : Fr. 5.—, gratuite pour les étudiants et les apprentis).

JOURNÉE DES FEMMES VAUDOISES

Comme chaque année, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises organise la « Journée des femmes vaudoises », le jeudi 13 mars, dès 10 heures, à la salle des 22 Cantons. Au programme :
10 heures :

Message du Conseil d'Etat.
Débat dirigé par Mme Marie-Claude LEBURGUE, chef du Dé-

partement de la culture et de l'éducation à la Radio romande, avec diverses personnalités féminines vaudoises.

12 heures :
Dîner à la salle des Vignerons.

14 heures :
« Autour de la cathédrale, 1275-1975 », à l'occasion du 700^e anniversaire de la cathédrale et de l'année européenne du patrimoine architectural, par Mme Laurette WETTSTEIN, juriste, archiviste, présidente de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie et présidente de l'Association des architectes suisses.
Film de Pro Familia concernant les places de jeux Robinson.

LES ELUES VAUDOISES

Plusieurs femmes présideront un législatif communal en 1975 : nous avons trouvé les noms de Mme Madeleine Durniat, à Montreux, et Mme Liliane Collet, à Prilly ; l'une et l'autre présideront le Conseil appelé « communal » dans notre canton, lorsqu'il s'agit de communes d'une certaine importance ; tandis qu'à Ballaigues, le Conseil « général » sera (pour la seconde fois consécutive) présidé par une femme, Mme Antoinette Leresche. Bonne présidence, Mesdames. Quant à toutes celles que nous ne saluons pas ici, qu'elles nous le pardonnent et nous le fassent savoir peut-être. Dans un canton de 385 communes, les nouvelles de ce genre sont difficiles à connaître. S. C.

DES VACANCES, des vraies, pleines de rires et d'amitié pour toutes les femmes, celles qui tout au long de l'année s'occupent des autres, celles qui en ont assez de la solitude, jeunes ou non, mariées, célibataires ; à toutes, les Unions chrétiennes féminines vaudoises proposent, un séjour : camp de ski du 3 au 8 mars à Im Fang/Charmey. Renseignements et inscriptions : Madame R. Boudry, 1699 Ecoteaux. Tél. 021 / 93 81 53.

Quatre séjours de printemps dans un hôtel confortable à Veytaux : 1. du

Vaud

24 février au 1er mars ; 2. du 3 au 8 mars ; 3. du 10 au 15 mars ; 4. du 17 au 22 mars. Renseignements et inscriptions : Mme M. Richter, La Cure, 1531 Villarlaz. Tél. 037 / 64 10 29.

Union des Femmes de Lausanne

Sous la présidence de Mme Pahud, l'Assemblée générale de l'Union des femmes de Lausanne s'est tenue le 9 janvier. C'est une nombreuse assistance qui a été informée des différentes activités par les rapports suivants :

Le bureau juridique a fonctionné normalement ; ce sont 170 personnes qui ont pu être renseignées et conseillées sur leurs différents problèmes.

Si l'exercice 1974 se solde par une diminution d'actif, ce n'est pas que l'argent de notre association ait été gaspillé.

L'aide aux mères rend toujours de précieux services. Ce sont les assistantes sociales qui communiquent à la responsable les cas nécessitant une aide.

La salle de repos du personnel du Comptoir suisse dont l'Union des femmes est responsable a permis à 180 personnes de venir se détendre quelques instants.

Du rapport présidentiel très détaillé, nous relevons le grand travail, près de 500 heures de corvée, accompli par le Comité et quelques membres, pour débarrasser la maison de l'Eglantine qui deviendra, espérons-le, cette année encore la Maison de la Femme.

Ce n'est pas sans peine et sans soucis que Mmes Pahud et Pernet mènent à cheff cette entreprise.

Des remerciements ont été adressés aux membres toujours dévoués qui ont travaillé pour les protégés du tuteur général.

Nous souhaitons voir de jeunes forces se joindre à nous pour que notre Union soit, comme par notre long passé, ce foyer toujours prêt à être utile où il le faut.

G. C.

Jura

L'extraordinaire éveil politique des femmes

Liée à la Question jurassienne, l'action politique des femmes du Jura représente une participation peu commune aux affaires du pays.

Des mouvements sont né qui représentent les deux tendances en présence, soit le Rassemblement jurassien (RJ), soit Force démocratique qui postule pour le maintien du Jura dans le canton de Berne. Ces deux mouvements bénéficient d'une participation active des femmes, alors que troisième Force, dont l'objectif principal est la sauvegarde de l'unité du Jura, ne compte pas de groupement spécifiquement féminin.

Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ)

Elle est née le 7 décembre 1963 et compte aujourd'hui 4878 membres actifs. Placée sous la présidence de Mme Simone Noirat de Bienne, l'AFDJ groupe « les femmes jurassiennes pour travailler, par des voies légales, de pair avec le Rassemblement jurassien, à la création d'un canton du Jura ». (cf Statuts AFDJ).

Elle est constituée en association, divisée en fédérations de district, sections de localités, groupes d'alerte dans chaque localité pour organiser au besoin, une action rapide.

L'AFDJ a de nombreuses activités : conférences d'information, conférences civiques, culturelles, artistiques ; participation aux manifestations du RJ ; collectes de fonds ; confection de costumes jurassiens, drapeaux, ouvrages ; ventes d'objets à l'occasion de fêtes, etc.

L'AFDJ a sa commission de presse et elle donne de nombreux articles aux journaux, notamment avant les plébiscites.

Elle participe à plusieurs manifestations dès sa création et elle fit campagne pour le droit de vote des femmes en 1970-1971.

Actuellement, les membres de l'AFDJ intensifient leur action d'information dans le Jura-Sud en prévision du plébiscite du 16 mars prochain. En outre, elles envisagent de former une commission féminine pour participer à

l'élaboration de la constitution du futur canton du Jura. (Depuis le 23 juin dernier, on sait que le nord du pays se constituera en canton).

Groupement féminin de Force démocratique

Né le 5 août 1974, ce jeune groupement compte plus de 5000 membres actifs et quelque 500 membres soutiens. Il est constitué par des Jurassiennes du sud, principalement (aucune de l'ancien canton) et il est placé sous la présidence de Mme Geneviève Aubry de Tavannes.

Le GFDD a ses statuts. Il est un parallèle de Force démocratique, mais il jouit d'une totale indépendance. Il couvre les districts de la Neuveville, Courtelary et Moutier.

Ses buts : « défense des droits démocratiques et des libertés des citoyen(ne)s ; il tente d'empêcher l'endoctrinement de la jeunesse tout en mettant en évidence le sens de la démocratie. Il dénonce les chantages, les violences, les menaces et les actes illégaux ».

Le GFDD organise des conférences, des actions de financement, il participe aux manifestations de Force démocratique.

Sa commission de presse diffuse de nombreux articles. Constitué par 380 femmes qui travaillent au maintien du Jura dans le canton de Berne avant le 23 juin 1974, le GFDD a vu ses rangs grossir d'une manière spectaculaire depuis le 5 août, comme une riposte — ou une sensibilisation des femmes — aux résultats du premier plébiscite.

Expérience civique

On l'aura compris, nous venons de décrire brièvement deux groupes antagonistes dont les actions sont souvent du même type. Ce qui nous paraît intéressant, c'est l'incroyable éveil civique des femmes. Ce sont environ 11 000 Jurassiennes qui travaillent dans des associations libres d'attachés partisans, confessionnelles ou linguistiques. On relève leur dévouement, leur enthousiasme, leurs initiatives, leur disponibilité dans un mouvement comme dans l'autre.

A.-M. STEULLET